



**DELIB 43-2023**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES  
Séance du 20 décembre 2023 à 19h00**

1 place de la Mairie  
81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 17

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 15/12/2023

Date d'affichage : 15/12/2023

L'an deux mille vingt et trois et le vingt décembre à 19h00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Sylvie CALAS, Marie-Rose LADOWITCH, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Françoise BARBERI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Maud FLAMANT et Marie-France ALRIC  
Et Messieurs Alain VEUILLET, Paul SALVAN, Jean-Michel MAUREL, Rodolphe DUCAMP, François MONTAGNE, Daniel MONTAGNE, Frédéric MAIXANDEAU, Claudian BRUN, M. Manuel GONCALVES

Excusés : Mme Pascale PRADES pouvoir à M. Alain VEUILLET, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES

Secrétaire de séance : Mme Marie-France ALRIC

La séance débute à 19h07 sous la présidence de M. Alain VEUILLET

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT. M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 19                      Contre : 0                      Abstention : 0

Objet de la délibération : **REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGES PAR MME CHRISTELLE COURTOIS-SABARTHES POUR LE GOUTER DES ENFANTS**

M. le maire annonce que Mme COURTOIS-SABARTHES a engagé des frais à SUPER U pour le goûter de Noël des enfants pour la somme de 60,40€.

M. le maire explique au Conseil que après avoir pris attache auprès des services de la trésorerie, il convient afin de rembourser Mme COURTOIS-SABARTHES de délibérer.

Mme Christelle COURTOIS-SABARTHES ne participe pas au vote.

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET

La secrétaire de séance  
Marie-France ALRIC

